

Portrait 2003 de la serriculture au Saguenay- Lac-St-Jean



PORTRAIT 2003 DE LA SERRICULTURE

AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Rédigé par

Isabelle Payeur, stagiaire

sous la supervision de

Raynald Lapointe, agronome

DIRECTION RÉGIONALE

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN-CÔTE-NORD

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES
ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC**

Janvier 2004

Québec 

**Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale du Saguenay-Lac Saint-Jean-
Côte-Nord
04-0018**

PRÉFACE

Le présent document a comme principal objectif d'établir le portrait de la culture en serre au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en ce qui concerne plus précisément l'importance économique de ce type de production agricole, sa répartition géographique, la proportion de chaque culture (fleurs annuelles, légumes, etc.), les techniques de production utilisées, les problèmes éprouvés et, enfin, les solutions proposées. Il permettra également d'évaluer les intentions de développement des entreprises de la région.

Pour rendre ce portrait le plus représentatif possible de la situation actuelle, 43 entreprises ont été visitées (4 ont toutefois refusé de répondre au questionnaire) entre le mardi 13 mai 2003 et le mardi 22 juillet 2003. La liste des producteurs en serre a été établie à l'aide des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, disponibles au MAPAQ.

Au départ, 51 entreprises serricoles ont été répertoriées. De ce nombre, une entreprise a été exclue pour la raison mentionnée à la section 1.3 et sept n'étaient plus en production. Les quatre entreprises ne désirant pas participer à l'enquête ont tout de même été incluses. Les renseignements tirés des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles ont permis d'évaluer les principales données.

La production en serre de plants de légumes pour le plein champ (utilisée dans une seule entreprise) a été exclue de cette étude compte tenu du fait que cette activité fait partie intégrante de la culture de plein champ et non de la serriculture.

Ce portrait de la serriculture au Saguenay–Lac-Saint-Jean n’aurait pu être réalisé sans la généreuse collaboration des producteurs en serre de cette région. Je tiens donc à les remercier personnellement, de même que toute l’équipe qui a su m’encadrer au cours de mon stage au ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ). Je veux particulièrement souligner la disponibilité de M. Raynald Lapointe, agronome, qui a accepté d’être mon superviseur professionnel. J’exprime également mes remerciements à MM. Alain Dessureault, Claude Simard et André Gagnon ainsi qu’à tous les membres du personnel de la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord, qui ont bien voulu m’accueillir et qui ont fait de mon séjour une réussite en le rendant agréable et enrichissant.

Encore une fois, merci!

Isabelle Payeur

TABLE DES MATIÈRES

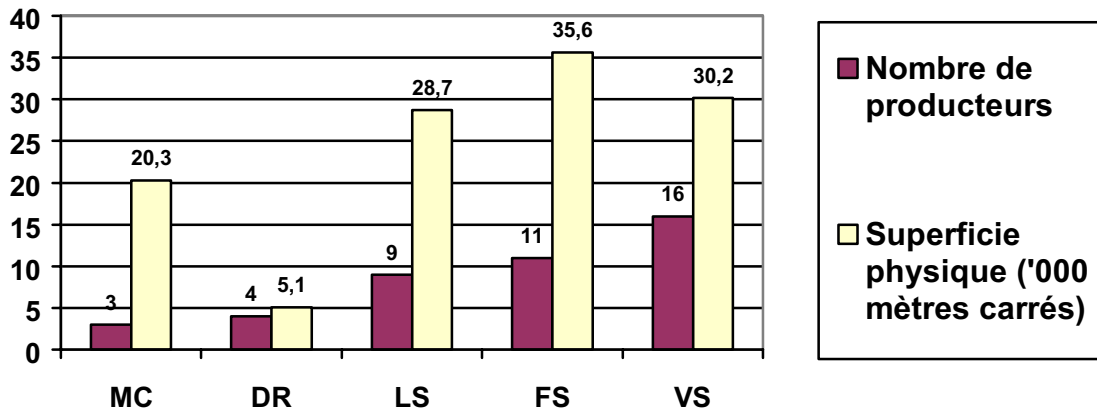
SYNTHÈSE	1
INTRODUCTION.....	5
1 LA SERRICULTURE AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN.....	5
1.1 Un portrait général de la serriculture régionale.....	6
1.2 L'importance économique de chaque culture en serre.....	7
1.3 Les salaires versés et les retraits dans le domaine de la serriculture	9
1.4 Les exploitations serricoles par MRC.....	9
1.5 La dimension des entreprises	11
1.6 Les technologies utilisées.....	11
1.7 Les problèmes éprouvés.....	13
1.8 Les perspectives d'avenir.....	14
2 L'ANALYSE DE LA SERRICULTURE PAR TYPE DE PRODUCTION AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN.....	16
2.1 La serriculture ornementale.....	16
2.1.1 Les fleurs annuelles et vivaces en caissettes	17
2.1.2 Les jardinières.....	20
2.1.3 Les potées fleuries.....	21
2.1.4 Les plantes vertes.....	23
2.1.5 Les plantes aquatiques.....	23
2.2 La serriculture légumière.....	23
2.2.1 Les plants de légumes	24
2.2.2 Le concombre	25
2.2.3 La laitue	26
2.2.4 Le piment	27
2.2.5 La tomate	28
2.2.6 La fraise	28
2.3 Les plants forestiers.....	29
CONCLUSION.....	31
BIBLIOGRAPHIE.....	32
Références bibliographiques.....	32
Document Internet	33
RÉFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES.....	34

SYNTHÈSE

Au cours de l'été 1998, la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord procédait à une enquête auprès des serriculteurs de ces régions dans le but d'établir un portrait serricole complet et détaillé. On prévoyait alors une augmentation d'environ 5 000 m² de la superficie totale des exploitations serricoles au cours des deux prochaines années. Cinq ans plus tard, les serriculteurs ont-ils atteint cet objectif? Comment se porte aujourd'hui le secteur de la serriculture au Saguenay–Lac-Saint-Jean? Les serriculteurs seront-ils en mesure de percer un marché de plus en plus compétitif? Afin de répondre à ces questions et de donner suite au portrait réalisé en 1998, la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord a effectué une nouvelle enquête à l'été 2003.

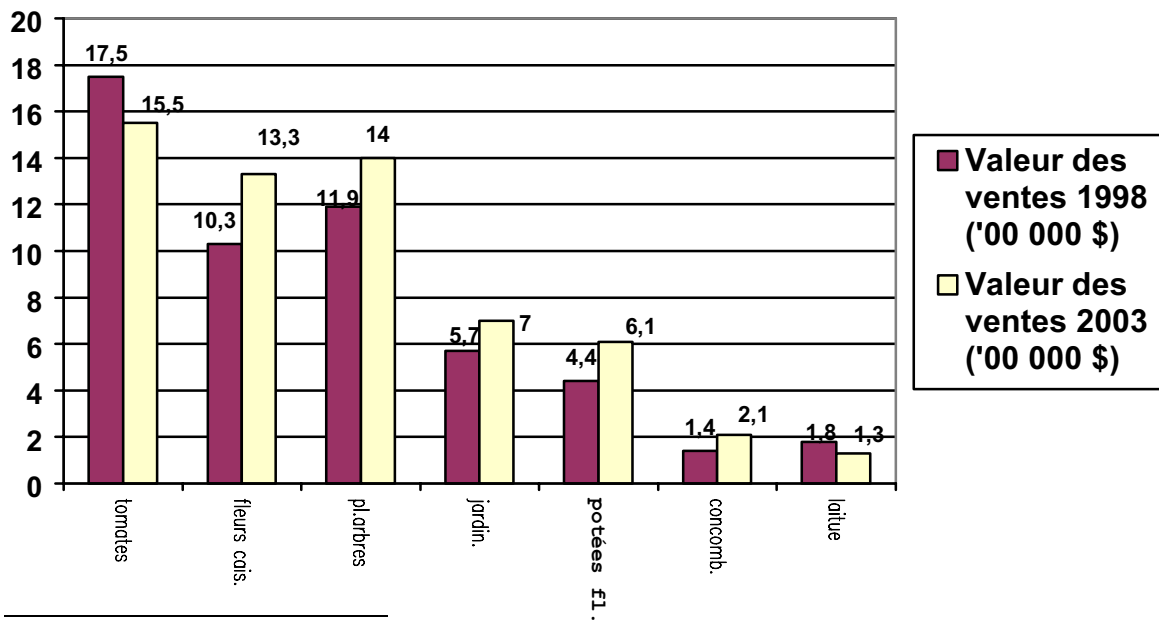
Le Saguenay–Lac-Saint-Jean compte 43 exploitations serricoles, représentant une superficie totale de 119 842 m² (graphique 1). Cette superficie est répartie inégalement dans les cinq municipalités régionales de comté (MRC) de la région. La MRC du Fjord-du-Saguenay (FS) compte 17 entreprises pour une superficie de 35 610 m². Suivent, dans l'ordre, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (LS) avec 9 entreprises et 30 172 m², la ville de Saguenay (VS) avec 16 entreprises et 28 682 m², la MRC de Maria-Chapdelaine (MC) avec 3 entreprises et 20 274 m² et, enfin, la MRC du Domaine-du-Roy (DR), qui compte 4 entreprises et 5 104 m². Quant à la répartition de la superficie selon la dimension des entreprises, le fait que les 13 exploitations de 2 000 m² ou plus possèdent près de 80 % (95 622 m²) des espaces serricoles démontre clairement que la serriculture est concentrée dans les grandes entreprises.

Graphique 1. Nombre d'entreprises et superficie par MRC



Comme le montre le graphique 2 ci-dessous, la culture de tomates génère les ventes brutes les plus élevées (1,55 million de dollars), suivie de celle de plants d'arbres forestiers (1,4 million de dollars) et de plants de fleurs en caissettes (1,33 million de dollars). Avec des ventes brutes totales de 6,4 millions de dollars, la serriculture représente 3,3 % des recettes agricoles régionales¹. Sur le plan de la main-d'œuvre, la serriculture correspond à une masse salariale de 3,3 millions de dollars.

Graphique 2. Ventes brutes par culture en 1998 et en 2002



¹ MAPAQ, *Profil sommaire de la production agricole*, Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord, 2004

Les entreprises serricoles utilisent 50 097 m² pour la culture ornementale (tableau i). De cette superficie, 43 139 m², soit 86 %, servent à la production de fleurs annuelles et vivaces en caissettes et de jardinières.

Quant à la culture légumière, elle occupe une superficie totale de 42 913 m² (tableau ii). La culture de tomates de serre représente 19 231 m², pour un volume total de production de 587 784 kilogrammes par année.

Tableau i. Culture ornementale

Production	Superficie (m ²)
Fleurs annuelles	39 225
Fleurs vivaces	3 494
Jardinières	420
Potées fleuries	5 146
Plantes vertes	1 762
Plantes aquatiques	50
TOTAL	50 097

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

Tableau ii. Culture légumière

Production	Superficie (m ²)
Tomates	19 231
Concombres	15 801
Laitue	2 379
Piments	359
Plants de légumes	3 713
Fines herbes	230
Fraises	1 200
TOTAL	42 913

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

En ce qui a trait à la culture de plants d'arbres forestiers, les 3 entreprises s'y adonnant exploitent une superficie de 39 955 m², dont 80 % se trouvent sous abris hauts.

Il semble que les serriculteurs de la région soient aux prises avec les mêmes problèmes que ceux qu'ils éprouvaient il y a cinq ans. En effet, parmi les difficultés qu'ils ont soulignées, la forte concurrence qui existe sur le marché des produits serricoles est la plus importante. Ils déplorent les faibles prix offerts pour leurs produits dans les magasins à grande surface (supermarchés, magasins-entrepôts). Cette concurrence, provenant de l'extérieur de la région, particulièrement de Montréal, mais aussi de l'intérieur, touche autant la culture ornementale que la culture légumière. Un autre problème majeur mentionné est le manque de concertation entre les producteurs. La concurrence entre les producteurs locaux et la variabilité des prix des produits régionaux (non-respect des prix suggérés par le Syndicat des producteurs horticoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean) sont deux exemples cités afin d'appuyer cette affirmation. Enfin, un autre point soulevé est

que, peu importe son expertise dans le domaine, on peut produire et vendre des produits serricoles, ce qui nuit à la crédibilité du secteur.

Face à ces nombreux problèmes, bien des producteurs croient que l'avenir des petites entreprises serricoles est en jeu. Selon les prédictions du portrait de 1998, 5 000 m² devaient s'ajouter aux 120 520 m² de l'époque. Les serres n'occupent aujourd'hui qu'une superficie de 119 842 m² et une très faible croissance est prévue pour les deux prochaines années.

INTRODUCTION

En 1982, la Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord procédait à une première enquête, intitulée *Enquête horticole*. Seize ans plus tard, soit à l'été 1998, un nouveau portrait de la production en serre était effectué, *Le profil de la serriculture du Saguenay-Lac-St-Jean et de la Côte-Nord 1998*. Cinq ans plus tard, il est intéressant de constater les changements survenus en ce qui a trait à la production serricole au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans cette foulée, le *Portrait de la serriculture au Saguenay-Lac-Saint-Jean* se veut une description complète et détaillée de la production en serre dans cette région. On peut y trouver de l'information sur la production ornementale (caissettes de fleurs, jardinières, potées fleuries, plantes vertes et plantes aquatiques), sur la production légumière (tomates, concombres, laitue, piments, fines herbes et plants de légumes pour le jardin) ainsi que sur la culture des plants d'arbres forestiers. L'information que contient ce document figure souvent dans des tableaux et est présentée, en majorité, par MRC.

1 LA SERRICULTURE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Avant d'aborder le portrait détaillé de chaque type de culture, il est opportun de présenter la production en serre dans son ensemble, ainsi que l'importance économique de chaque culture, les retraits des propriétaires et les salaires versés pour cette activité agricole, la répartition régionale des producteurs, les caractéristiques des exploitations selon leur taille, les technologies utilisées et, enfin, les problèmes éprouvés et les perspectives de développement des entreprises.

1.1 UN PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA SERRICULTURE RÉGIONALE

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la production serricole est pratiquée dans 43 (3,7 %) des 1 100 exploitations agricoles de la région et représente environ 3,5 % de la valeur des ventes agricoles régionales².

Comme on peut le voir au tableau 1, de 1998 à 2003, le nombre de serriculteurs a légèrement diminué, passant de 49 à 43, de même que la superficie totale des exploitations, qui est passée de 120 513 m² à 119 842 m². On constate toutefois que la superficie sous serres a augmenté (de 85 059 m² à 87 687 m²), tandis que la superficie sous abris hauts a diminué (de 35 454 m² à 32 155 m²).

Tableau 1. Production serricole au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 1998 et en 2003

	1998	2003
Nombre d'entreprises	49	43
Production sous serres (m ²)	85 059	87 687
Production sous abris hauts (m ²)	35 454	32 155
Superficie totale (m ²)	120 513	119 842

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

Notons que les superficies sous abris hauts pour la production ornementale et la production légumière sont aujourd'hui pratiquement absentes (180 m²), alors qu'elles sont encore très présentes pour la production de plants forestiers.

Le tableau 2 montre l'évolution des différentes cultures serricoles depuis 1998. On note que les cultures ayant connu le développement le plus important depuis cinq ans sont le concombre (+ 7 427 m²) et les fleurs en caissettes (+ 5 773 m²). La culture de plants de légumes pour le jardin a également connu une augmentation, mais de façon presque négligeable (+ 224 m²). Toutes les autres cultures ont enregistré une diminution des superficies, la plus importante affectant la culture de plants forestiers (- 2 783 m²). En

² MAPAQ, *Profil sommaire de la production agricole*, Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord, 2004

outre, de nouvelles cultures ont été introduites, dont les plantes aquatiques, les fraises et les fines herbes.

Tableau 2. Superficies utilisées par culture en 1998 et en 2003

Culture	Superficies utilisées (m ²) ¹	
	1998	2003
Plants d'arbres forestiers	42 738	39 955
Tomates	20 656	19 231
Fleurs en caissettes	36 946	42 719
Jardinières	858	420
Potées fleuries	6 353	5 146
Laitue	3 726	2 379
Concombres	8 374	15 801
Plants de légumes	3 489	3 713
Fleurs coupées	930	0
Piments	828	359
Plantes vertes	1 562	1 762
Plantes aquatiques	0	50
Fines herbes	--	230
Fraises	0	1200
TOTAL	126 460	132 965

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

¹ Une même superficie peut être utilisée pour deux productions différentes.

1.2 L'IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DE CHAQUE CULTURE EN SERRE

La production serricole génère des ventes à la ferme de 6,4 millions de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 700 000 \$ en 5 ans (tableau 3). Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la culture de tomates est la première source de revenus serricoles, avec des ventes totalisant 1,55 million de dollars, soit 23 % de ces revenus. La culture de fleurs annuelles et vivaces en caissettes suit avec des recettes de 1,33 million (22,3 % des

revenus serricoles). Comme la culture de fleurs en caissettes et la culture de jardinières sont jumelées, elles génèrent des recettes totales de 2,0 millions de dollars et ne représentent pas moins de 34 % des revenus serricoles régionaux. Le troisième rang est occupé par la culture de plants forestiers, dont les recettes s'élèvent à 1,4 million (21,8 % des revenus serricoles). Les augmentations sur le plan des ventes depuis 1998 touchent la culture des plants de fleurs (caissettes et jardinières), des plants forestiers, des potées fleuries et des concombres.

Tableau 3. Revenus des différentes cultures serricoles en 1998 et en 2003

Rang	Culture	Revenu 2003	Revenu 1998
1.	Tomates	1 553 100 \$	1 752 762 \$
2.	Plants d'arbres forestiers	1 408 146 \$	1 192 239 \$
3.	Fleurs en caissettes	1 332 852 \$	1 036 662 \$
4.	Jardinières	698 963 \$	579 272 \$
5.	Potées fleuries	612 750 \$	442 211 \$
6.	Concombres	213 074 \$	148 851 \$
7.	Laitue	133 931 \$	181 014 \$
8.	Plants de légumes	58 772 \$	91 392 \$
9.	Piments	8 858 \$	Confidentiel ⁽¹⁾
10.	Fines herbes	2 570 \$	0
11.	Plantes aquatiques	Confidentiel ⁽¹⁾	0
11.	Plantes vertes	Confidentiel ⁽¹⁾	Confidentiel ⁽¹⁾
12.	Fleurs coupées	0	Confidentiel ⁽¹⁾
TOTAL		6 455 960 \$	5 735 563 \$

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

⁽¹⁾ Certaines données confidentielles ne peuvent être divulguées. Toutefois, ces données sont incluses dans la valeur totale des ventes.

1.3 LES SALAIRES VERSÉS ET LES RETRAITS DANS LE DOMAINE DE LA SERRICULTURE

La culture en serre exige beaucoup de main-d'œuvre, ce qui entraîne des coûts non négligeables. Le tableau 4 fait état des salaires versés et des retraits des propriétaires par MRC au cours de l'année 2002. Pour l'ensemble de la région, cela représente annuellement 3,3 millions de dollars. À un salaire annuel de 20 000 \$, c'est l'équivalent de 165 emplois à temps plein.

Tableau 4. Salaires versés et retraits des propriétaires par MRC en 2002

	Maria-Chapdelaine	Le Domaine-du-Roy	Lac-Saint-Jean-Est	Le Fjord-du-Saguenay	Saguenay	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Salaires et retraits propriétaires	28 632 \$	29 234 \$	214 090 \$	183 121 \$	51 700 \$	506 777 \$
Salaires employés	385 739 \$	39 409 \$	591 359 \$	593 995 \$	1 178 343 \$	2 788 845 \$
TOTAL	414 371 \$	68 643 \$	805 449 \$	777 116 \$	1 230 043 \$	3 295 622 \$

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

C'est à Saguenay qu'on trouve la masse salariale la plus élevée, 1,2 million de dollars, soit plus de 36 % de celle de la région. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est occupe le deuxième rang avec 805 449 \$, puis vient la MRC du Fjord-du-Saguenay avec 777 116 \$. Il est à noter que les salaires versés sont cinq fois plus importants que les retraits des propriétaires, ce qui démontre que la serriculture a besoin d'employés pour ses activités.

1.4 LES EXPLOITATIONS SERRICOLES PAR MRC

La MRC du Fjord-du-Saguenay présente la superficie la plus importante avec 35 610 m², suivie de la ville de Saguenay avec 30 172 m² (tableau 5). La MRC de Lac-Saint-Jean-Est suit de près avec 28 682 m². Depuis 1998, la MRC de Maria-Chapdelaine a connu un développement intéressant et a atteint maintenant un peu plus de 20 000 m².

Tableau 5. Évolution des superficies de production en serre et des ventes par MRC de 1998 à 2003

	Maria-Chapdelaine		Le Domaine-du-Roy		Lac-Saint-Jean-Est		Le Fjord-du-Saguenay		Saguenay		Saguenay-Lac-Saint-Jean	
	1998	2003	1998	2003	1998	2003	1998	2003	1998	2003	1998	2003
Nombre d'entreprises	6	3	6	4	11	9	26	11	(1)	16	49	43
Sup. physique totale (m ²)	13 826	20 274	4 678	5 104	28 831	28 682	73 178	35 610	(1)	30 172	120 573	119 842
Valeur des ventes (\$)	439 934	888 638	196 891	176 169	1 684 316	1 743 043	3 058 422	1 563 947	(1)	2 084 165	5 735 563	6 455 960

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

¹ Données incluses dans celles de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Sur le plan des ventes, la ville de Saguenay arrive en tête avec un peu plus de 2 millions de dollars, suivie de la MRC du Fjord-du-Saguenay avec 1,5 million. De nouveau, la MRC de Maria-Chapdelaine montre la meilleure croissance avec des ventes qui sont passées de 439 934 \$ à 888 638 \$.

1.5 LA DIMENSION DES ENTREPRISES

La répartition des exploitations serricoles en fonction de leur dimension (tableau 6) permet de faire ressortir certaines caractéristiques. En premier lieu, on constate que 18 exploitations sur 43 possèdent de petites installations de moins de 1 000 m² dont la superficie physique totale (7 611 m²) ne représente que 6,4 % de celle de la production en serre du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En second lieu, les 13 entreprises de 2 000 m² ou plus possèdent 79,8 % de la superficie totale de la région. Ce portrait est assez semblable à celui de 1998, où 13 entreprises de plus de 2 000 m² possédaient 74 % de la superficie.

Tableau 6. Nombre d'entreprises selon leur dimension

Classe	2003		1998	
	Nombre d'entreprises	Superficie physique	Nombre d'entreprises	Superficie physique
Moins de 1 000 m ²	18	7 611	25	12 550
De 1 000 à 1 999 m ²	12	16 609	13	17 942
2 000 m ² ou plus	13	95 622	13	90 021
TOTAL	43	119 842	51	120 513

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

1.6 LES TECHNOLOGIES UTILISÉES

Comme la plupart des secteurs, celui de la serriculture bénéficie aujourd'hui de toute une gamme de technologies lui permettant d'améliorer sa productivité et la qualité de ses produits.

LE CHAUFFAGE

L'une des technologies employées, et non la moindre, est le chauffage des serres. Comme on peut le voir au tableau 7, le système de chauffage à l'huile est de loin le plus utilisé, soit par 36 des 43 serriculteurs (84 %). Au deuxième rang, on trouve le bois (8 producteurs sur 43), suivi de l'électricité (5 producteurs sur 43). Le bran de scie, le

propane et le gaz naturel demeurent moins populaires : respectivement deux producteurs, un producteur et un producteur ont recours à ces types de chauffage.

Tableau 7. Fréquence d'utilisation des différents moyens de chauffage

	Nombre d'entreprises	Huile	Bois	Électricité	Bran de scie	Gaz naturel	Propane
Maria-Chapdelaine	3	2	2	0	0	0	1
Le Domaine-du-Roy	4	4	2	0	0	0	0
Lac-Saint-Jean-Est	9	7	1	2	2	0	0
Le Fjord-du-Saguenay	11	8	2	1	0	0	0
Saguenay	16	15	1	2	0	1	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean 2003	43	36	8	5	2	1	1
Saguenay-Lac-Saint-Jean 1998	49	39	9	10	3	1	2

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

Plus de la moitié (31 sur 43) des serriculteurs n'utilisent qu'une seule source de combustible : 27 ont recours à l'huile; 2, au bran de scie; 1, au bois et 1, à l'électricité. Depuis 1998, les modes de chauffage n'ont pas changé à l'exception de l'électricité, qui serait un peu moins populaire aujourd'hui. En général, les grandes entreprises ont tendance à utiliser des sources d'énergie plus diversifiées que l'huile numéro 2.

LES AUTRES TECHNOLOGIES

En ce qui concerne les autres technologies, le tableau 8 montre que l'éclairage artificiel et le contrôle informatique sont peu utilisés. Respectivement quatre et cinq entreprises y ont recours. Pour ce qui est de l'isolation des serres, les murs nord et ouest sont isolés chez 50 % des entreprises. En outre, plus du double des entreprises, soit 29 sur 43 (surtout de petites exploitations), ont opté pour des serres individuelles plutôt que jumelées. La

structure d'acier est également préférée, cinq fois plus d'entreprises ayant choisi cette option.

Tableau 8. Nombre d'entreprises utilisant les diverses technologies par MRC en 2003

	Éclairage artificiel	Contrôle inform.	Isolation mur nord	Isolation mur ouest	Serres jumelées	Serres individ.	Serres en bois	Serres en acier
Maria-Chapdelaine	0	0	3	2	1	2	2	1
Le Domaine-du-Roy	0	0	4	2	2	3	1	4
Lac-Saint-Jean-Est	3	3	5	4	3	6	0	9
Le Fjord-du-Saguenay	0	2	5	6	6	7	3	10
Saguenay	1	0	5	5	2	11	1	11
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4	5	22	19	14	29	7	35

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

1.7 LES PROBLÈMES ÉPROUVÉS

Il semble que, par rapport au dernier portrait de la serriculture au Saguenay–Lac-Saint-Jean, effectué à l'été 1998, les mêmes problèmes soient soulevés aujourd'hui. Le plus important est sans contredit la concurrence provenant des grands détaillants, dont les niveaux de vente ne peuvent être égalés que par peu d'entreprises. Un deuxième point mentionné est lié aux importations de produits serricoles en provenance de Montréal (ou d'autres régions), qui saturent le marché. De plus, on déplore le fait que n'importe qui peut s'improviser serriculteur, ce qui entraîne une chute sur le plan de la qualité et, par conséquent, nuit à la réputation des serriculteurs spécialisés. Plusieurs soulignent également qu'il n'existe aucune concertation entre les producteurs et que peu d'entre eux

respectent les prix établis par le Syndicat des producteurs horticoles du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

En outre, quelques producteurs déplorent l'attitude des gouvernements, qui offrent peu d'aide aux serriculteurs. Les bas prix de leurs produits et le manque d'aide financière laissent croire aux producteurs en serre qu'ils ne sont pas reconnus à leur juste titre et qu'ils sont abandonnés. Selon un exploitant, il est nécessaire de produire du lait pour être reconnu. Un autre s'insurge contre l'absence de loi visant à protéger les producteurs en serre.

Par ailleurs, un exploitant souligne la difficulté à trouver et à garder une main-d'œuvre spécialisée et expérimentée. Ce phénomène est encore plus vrai pour les petites entreprises, qui voient leurs employés partir pour aller travailler chez des concurrents de plus grande envergure.

En ce qui concerne les plants forestiers, les producteurs mentionnent les faibles prix obtenus pour leurs produits de même que les compressions budgétaires du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Ainsi, ils obtiennent moins de contrats, puisqu'ils dépendent en grande partie de ce ministère.

Face à l'avenir, plusieurs répondants sont perplexes. Selon eux, des changements devront survenir pour assurer la survie de la serriculture en région. Quelques-uns envisagent même de délaisser ce type de production si leurs revenus ne sont pas plus élevés.

1.8 LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Selon les répondants, les cultures de fleurs annuelles, de fleurs vivaces, de tomates, de piments, de concombres et de plants de légumes pour le jardin connaîtront une légère augmentation au cours des deux prochaines années. La culture de piments présentera la plus forte croissance.

En conclusion, si tous les souhaits des serriculteurs se réalisent, on doit s'attendre, dans les deux prochaines années, à un léger développement de la serriculture au Saguenay–Lac-Saint-Jean, mais de moins de 2 000 m².

2. L'ANALYSE DE LA SERRICULTURE PAR TYPE DE PRODUCTION AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2.1 LA SERRICULTURE ORNEMENTALE

Comme le montre le tableau 9 ci-dessous, la culture ornementale, c'est-à-dire la production de fleurs annuelles en caissettes, de plantes vivaces, de jardinières, de potées fleuries, de plantes vertes et de plantes aquatiques, est pratiquée par 30 des 43 (69,8 %) serriculteurs de la région, dont 8 s'adonnent exclusivement à cette activité. Les ventes totales s'élèvent à près de 3,1 millions de dollars. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est domine avec 20 935 m² (6 entreprises), suivie de la MRC du Fjord-du-Saguenay avec 13 742 m² (11 entreprises).

Tableau 9. Caractéristiques de la serriculture ornementale par MRC en 2003

	Maria-Chapdelaine	Le Domaine-du-Roy	Lac-Saint-Jean-Est	Le Fjord-du-Saguenay	Saguenay	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Nombre de producteurs	3	2	6	8	11	30
Superficie utilisée (serres)	4 742	2 810	20 935	13 742	7 868	50 097
Valeur des ventes	Confidentiel ⁽¹⁾	Confidentiel ⁽¹⁾	1 366 076	1 030 850 \$	347 915 \$	3 077 510 \$

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

(1) Certaines données confidentielles ne peuvent être divulguées.

La production de fleurs annuelles et vivaces domine largement le secteur de la serriculture ornementale (tableau 10) : 29 des 30 entreprises s'y adonnent pour une superficie de 42 719 m² et des ventes annuelles de 1,3 million de dollars. La production de jardinières vient au deuxième rang avec 27 entreprises et des ventes de près de 700 000 \$. Pour sa part, la production de potées fleuries est répartie dans 10 entreprises pour des ventes de plus de 600 000 \$.

Tableau 10. Serriculture ornementale : nombre d'entreprises, superficie et ventes par type de culture en 2003

	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes annuelles (\$)
Fleurs annuelles et vivaces	29	42 719	1 332 852
Jardinières	27	420	698 963
Potées fleuries	10	5 146	612 750
Plantes vertes	2	Confidentiel	Confidentiel
Plantes aquatiques	1	Confidentiel	Confidentiel
TOTAL	--	50 097	3 071 510

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

2.1.1 Les fleurs annuelles et vivaces en caissettes

La production de fleurs en caissettes (tableau 11) occupe 42 719 m² ou 35,2 % des superficies serricoles de la région, une augmentation de 5 773 m² depuis 1998. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est possède la plus importante superficie (5 entreprises et 17 055 m²), suivie par la MRC du Fjord-du-Saguenay (8 entreprises et 10 799 m²) et la ville de Saguenay (11 entreprises et 7 593 m²). La principale augmentation sur le plan de la superficie se trouve dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (+ 4 105 m²). Il est à noter qu'en 1998, 7 entreprises avaient plus de 1 000 m² en culture pour 63,2 % des superficies, alors qu'en 2003, 12 entreprises avaient plus de 1 000 m² pour 76,7 % des superficies.

Tableau 11. Production de fleurs en caissettes : nombre d'entreprises et superficie par MRC en 1998 et en 2003

	1998		2003	
	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)
Maria-Chapdelaine	4	4 991	3	4 742
Le Domaine-du-Roy	3	1 827	2	2 530
Lac-Saint-Jean-Est	8	12 950	5	17 055
Le Fjord-du-Saguenay > Saguenay	19	17 128	8 11	10 799 7 593
Total Saguenay-Lac-Saint-Jean	34	36 946	29	42 719
Plus de 1 000 m²	7	23 431	12	32 771

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la sericulture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

La production de fleurs en caissettes génère des ventes annuelles de 1,33 million de dollars (tableau 12). Dans l'ensemble de la région, 45 % de la production est vendue au détail et 52 %, en demi-gros. Dans la MRC du Domaine-du-Roy et la ville de Saguenay, la production est écoulee au détail en quasi-totalité. À l'opposé, là où la production est la plus importante, soit dans les MRC de Lac-Saint-Jean-Est et du Fjord-du-Saguenay, le marché du semi-gros est privilégié.

Au détail, la caissette est vendue au prix de 3,49 \$ à 4,55 \$, alors qu'en demi-gros, le prix dépasse à peine 2,00 \$ dans les MRC qui privilégient ce marché. Ces prix sont relativement les mêmes que ceux qui avaient cours en 1998.

Tableau 12. Production de fleurs en caissettes : ventes, prix et marché par MRC en 2003

	Valeur des ventes	Détail (%) (prix moyen)	Demi-gros (%) (prix moyen)	Gros (%) (prix moyen)	Invendu (%)
Maria-Chapdelaine	173 985	40 4,00 \$	60 3,10 \$	Confidentiel	0
Le Domaine-du-Roy	Confidentiel	100 4,55 \$	0	0	0
Lac-Saint-Jean-Est	428 755	20 3,49 \$	66 2,00 \$	6 2,00 \$	8
Le Fjord-du-Saguenay	430 860	35 3,84 \$	63 2,05 \$	1 2,00 \$	1
Saguenay	Confidentiel	98 3,88 \$	1 3,25 \$	0	1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 332 852	45	52	3	4

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

Selon les répondants, le problème majeur dans cette production est la forte concurrence provenant des grands détaillants, qui offrent leurs produits à des prix que les serriculteurs régionaux ne peuvent égaler. Cette situation s'expliquerait par le fait que les entreprises de Montréal sont en mesure de fournir ces marchés avec leurs surplus. Il devient alors difficile pour les entreprises régionales d'augmenter leurs prix. Deux producteurs songent sérieusement à abandonner la culture ornementale si cette situation persiste. Non seulement la concurrence provenant de l'extérieur de la région a été citée, mais aussi celle de l'intérieur de la région. Le manque de concertation et surtout le non-respect du prix de détail suggéré par le Syndicat des producteurs horticoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean affecteraient particulièrement le secteur. Un autre point mentionné à quelques reprises est que, peu importe ses compétences, on peut produire des produits serricoles, ce qui nuit à la crédibilité des serriculteurs spécialisés.

Face à cette situation, quelques solutions ont été proposées. Un producteur a souligné l'importance de la création d'une loi faisant en sorte que les grands détaillants n'aient plus le droit de vendre des fleurs. Une autre solution est de miser sur la qualité, le service

et l'originalité, puisqu'il est impossible de leur faire concurrence en ce qui concerne les prix. Par exemple, on suggère de créer des montages personnalisés (jardinières ou balconnières comprenant plus de choix d'espèces) ou d'introduire des nouveautés. Un dernier point important est la concertation entre producteurs, qui permettrait de s'entendre sur un prix plancher.

Enfin, différents autres problèmes ont également été soulignés, comme les coûts élevés de chauffage ou le manque de main-d'œuvre qualifiée.

2.1.2 Les jardinières

En ce qui concerne les jardinières, on compte 27 entreprises pour une production annuelle de 59 023 unités (tableau 13). Malgré une baisse de 7 entreprises, la production a augmenté de plus de 12 000 jardinières depuis 1998. La MRC du Fjord-du-Saguenay domine avec 29 000 unités, soit près de 50 % de la production régionale. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est suit avec 21 450 unités, ce qui correspond à 36 % du volume total.

Tableau 13. Production de jardinières : nombre d'entreprises et volume de production par MRC en 1998 et en 2003

	1998		2003					
	Nombre d'entreprises	Volume (unités)	Nombre d'entreprises	Volume (unités)	Valeur des ventes (\$)	Ventes		
						Détail (%)	Demi-gros (%)	Gros (%)
Maria-Chapdelaine	4	3 130	3	2 020	48 190	87	13	0
Le Domaine-du-Roy	4	1 320	2	(1)	(1)	100	0	0
Lac-Saint-Jean-Est	7	55 500	5	21 450	175 200	12	78	10
Le Fjord-du-Saguenay	19	29 975	8	29 000	357 300	26	72	2
Saguenay			9	(1)	(1)	97	3	0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	34	47 925	27	59 023	698 963	31	68	1
Plus de 1 000 jardinières	10	38 500	12	53 273		--	--	--

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

¹ Certaines données confidentielles ne peuvent être divulguées.

Encore là, on observe une concentration de la production chez les entreprises de plus de 1 000 unités puisque les 12 entreprises de cette catégorie regroupent 90 % de la production.

Plus des deux tiers de la production sont vendus en demi-gros, principalement dans les MRC de Lac-Saint-Jean-Est et du Fjord-du-Saguenay, un portrait assez semblable à celui de la production de plants de fleurs en caissettes. La vente au détail constitue le marché quasi unique des entreprises de la MRC du Domaine-du-Roy et de la ville de Saguenay.

Les problèmes soulevés par les répondants pour la production de jardinières sont les mêmes que ceux présentés pour les plants de fleurs en caissettes. Les producteurs ont mentionné encore une fois la forte concurrence des grands détaillants ainsi que la concurrence locale. Les solutions proposées demeurent les mêmes, c'est-à-dire miser sur la concertation entre producteurs, la qualité et la diversité du produit, la nouveauté et le service.

2.1.3 Les potées fleuries

La production de potées fleuries intéresse actuellement 10 entreprises, soit 7 de moins qu'en 1998, pour une superficie de 5 146 m², une baisse de plus de 1 200 m² depuis 1998 (tableau 14). Cette production est concentrée dans 2 MRC, soit Lac-Saint-Jean-Est et Le Fjord-du-Saguenay, et dans 3 entreprises qui regroupent 63 % de la production totale.

Bien qu'on trouve plusieurs espèces de fleurs dans ce type de production, le géranium est de loin la plus populaire avec près de 50 % des unités produites.

Tableau 14. Production de potées fleuries : nombre d'entreprises et superficie par MRC en 1998 et en 2003

	1998			2003		
	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Volume	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Volume
Maria-Chapdelaine	1	92	(1)	0	0	0
Le Domaine-du-Roy	3	730	(1)	1	280	(1)
Lac-Saint-Jean-Est	6	3 857	193 470	2	2 318	(1)
Le Fjord-du-Saguenay	7	1 674	64 190	5	2 523	87 072
Saguenay				2	25	(1)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	17	6 353	271 104	10	5 146	196 945
500 m² ou plus	4	4 363	225 500	3	3 478	163 940

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

¹ Certaines données confidentielles ne peuvent être divulguées.

Les ventes de potées fleuries s'élèvent à 612 750 \$ par année, soit presque autant que les ventes de jardinières (tableau 15). Les trois quarts de cette production sont vendus en demi-gros ou en gros, une proportion semblable à celle qui a été observée en 1998.

Tableau 15. Production de potées fleuries : valeur des ventes et type de marché par MRC en 2003

	Valeur des ventes	Détail (%)	Demi-gros et gros (%)
Maria-Chapdelaine	0	0	0
Le Domaine-du-Roy	(1)	100	0
Lac-Saint-Jean-Est	(1)	30	70
Le Fjord-du-Saguenay	242 690 \$	13	87
Saguenay	(1)	100	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	612 750 \$	24	76

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

¹ Certaines données confidentielles ne peuvent être divulguées. Toutefois, ces données sont incluses dans la valeur totale des ventes.

Une fois de plus, le principal problème souligné par les producteurs en serre de potées fleuries est la forte concurrence, tant de la part des grands détaillants que sur le plan local. Les coûts élevés de chauffage, la difficulté à augmenter les prix, le manque de

concertation entre producteurs et une marge de profit réduite sont les autres points soulevés.

2.1.4 Les plantes vertes

Deux entreprises déclarent produire des plantes vertes. L'une d'elles, située dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, accapare plus de 95 % de la production régionale. Plus de 90 % de cette production est vendue sur le marché du demi-gros et du gros.

2.1.5 Les plantes aquatiques

La production de plantes aquatiques est nouvelle dans la région et une seule entreprise déclare s'y adonner. Cette exploitation, située à Saguenay, fait une récolte par année et réserve 50 m² à ce type de culture. Son produit est vendu au détail.

2.2 LA SERRICULTURE LÉGUMIÈRE

La serriculture légumière comprend les plants de légumes pour le jardin, les concombres, la laitue, les piments, les tomates, les fines herbes et les fraises. Un total de 31 producteurs en serre déclarent effectuer la culture légumière, dont 10 se concentrent exclusivement dans ce type de production (tableau 16).

Tableau 16. Serriculture légumière par MRC en 2003

	Maria-Chapdelaine	Le Domaine-du-Roy	Lac-Saint-Jean-Est	Le Fjord-du-Saguenay	Saguenay	Saguenay-Lac-Saint-Jean
Nombre de producteurs	2	4	7	5	13	31
Superficie utilisée (serres)	2 526	2 293	18 339	2 073	17 568	42 913
Valeur des ventes	76 462 \$	65 676 \$	376 966 \$	36 428 \$	1 414 773 \$	1 970 305 \$

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

Avec des ventes d'une valeur de près de 2,0 millions de dollars, la culture légumière est moins importante que la culture ornementale (3,1 millions) (tableau 9). Les surfaces utilisées, soit 42 913 m², sont également inférieures aux 50 097 m² (tableau 1) qui servent

à la serriculture ornementale. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est (18 339 m²) et la ville de Saguenay (17 568 m²) dominent largement ce type de production.

La culture de la tomate est de loin la plus importante avec 19 entreprises (tableau 17), une superficie de 19 231 m² et des ventes de 1,55 million de dollars. Le concombre et la laitue suivent avec des ventes respectives de 213 074 \$ et 133 931 \$.

Tableau 17. Serriculture légumière : nombre d'entreprises, superficie et ventes par production en 2003

	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes annuelles (\$)
Tomate	19	19 231	1 553 100
Concombre	18	15 802	213 074
Laitue	8	2 379	133 931
Piment	4	359	(1)
Plants de légumes	17	3 713	58 772
Fines herbes	4	(1)	(1)
Fraise	1	(1)	(1)
TOTAL	31	42 913	1 970 305

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003.

¹ Certaines données confidentielles ne peuvent être divulguées.

2.2.1 Les plants de légumes

Le nombre d'entreprises déclarant produire des plants de légumes s'élève à 17, soit 9 de moins qu'en 1998 (tableau 18). Les superficies allouées à cette culture sont relativement comparables à celles de 1998 avec 3 713 m². D'autre part, les ventes auraient diminué d'un peu plus de 30 000 \$. Cette dernière donnée est cependant douteuse, car les superficies actuelles sont un peu plus élevées qu'en 1998. La production de plants de légumes se retrouve dans toutes les MRC de la région.

Tableau 18. Production de plants de légumes par MRC en 1998 et en 2003

	1998			2003		
	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes annuelles (\$)	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes annuelles (\$)
Maria-Chapdelaine	3	595	10 200	2	1260	10 522
Le Domaine-du-Roy	5	962	17 760	3	833	10 936
Lac-Saint-Jean-Est	5	534	13 993	2	284	9 403
Le Fjord-du-Saguenay	13	1 394	50 119	4	703	12 160
Saguenay	(1)	(1)	(1)	6	633	15 760
Région	26	3 488	91 392	17	3 713	58 772

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

¹ Données incluses dans celles de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Selon les exploitants, la demande relative à ce type de production, qui est écoulee en grande majorité au détail, est en baisse et les profits sont faibles.

2.2.2 Le concombre

La culture de concombres a connu une croissance depuis 1998, passant de 8 374 à 15 801 m² (tableau 19) pour un nombre d'entreprises presque équivalent (de 19 à 18). Les ventes ont également progressé, passant de 148 851 \$ à 213 074 \$. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est compte pour 87 % des superficies et 70 % des ventes. Une entreprise de cette MRC regroupe d'ailleurs près de 80 % des superficies régionales en ce qui concerne le concombre.

Tableau 19. Production de concombres : nombre d'entreprises, superficie et ventes par MRC en 1998 et en 2003

	1998			2003		
	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes annuelles (\$)	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes annuelles (\$)
Maria-Chapdelaine	2	361	(2)	1	211	(2)
Le Domaine-du-Roy	2	291	(2)	2	270	(2)
Lac-Saint-Jean-Est	7	6 678	92 748	6	13 878	153 021
Le Fjord-du-Saguenay	8	1 044	38 569	4	520	12 070
Saguenay	(1)	(1)	(1)	5	921	26 419
Région	19	8 374	148 851	18	15 801	213 074

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

¹ Données incluses dans celles de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

² Certaines données confidentielles ne peuvent être divulguées.

La production régionale s'élève à 18 760 douzaines de concombres pour un rendement moyen de 1,19 douzaine par mètre carré. Ce faible rendement s'explique par le fait que plus de 80 % de la production régionale est effectuée l'été et l'automne, soit après la culture de fleurs en caissettes. À l'exception de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, où les produits sont en grande partie vendus en gros et en demi-gros, la vente au détail domine. Le concombre se vend au détail 1 \$ l'unité.

En ce qui concerne la production en serre de concombres, les producteurs trouvent les prix trop faibles. La concurrence des États-Unis et de la région de Montréal aurait comme effet la diminution des prix sur le marché. Un producteur a signalé le peu de profits qu'on peut escompter dans ce type de culture. Un autre exploitant a souligné la fluctuation des prix au cours de l'année. Par ailleurs, en ce qui a trait aux maladies, le mildiou pose certains problèmes par temps nuageux et humide.

2.2.3 La laitue

La culture en serre de laitue a décliné au cours des 5 dernières années, passant de 3 726 m² à 2 379 m² (tableau 20). Les ventes ont également connu une diminution de 47 083 \$ pour s'établir à 133 931 \$. Un producteur se démarque du groupe avec plus de

50 % du total des ventes. Ce dernier utilise d'ailleurs l'éclairage artificiel et produit de la laitue toute l'année.

La production régionale s'établit à 174 870 unités. Elle est vendue, dans des proportions égales, au détail et en demi-gros. Le prix de vente moyen est d'environ 1 \$ l'unité pour le détail et de 0,75 \$ pour le demi-gros. Encore là, on se plaint de la concurrence, en raison de laquelle les prix ont tendance à être à la baisse.

Tableau 20. Production de laitue : nombre d'entreprises, superficie et ventes par MRC en 1998 et en 2003

	1998			2003		
	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes (\$)	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes (\$)
Maria-Chapdelaine	1	195	(2)	1	211	(2)
Le Domaine-du-Roy	1	818	(2)	2	359	(2)
Lac-Saint-Jean-Est	4	1 278	88 794	2	615	(2)
Le Fjord-du-Saguenay	3	1 435	79 710	2	50	(2)
Saguenay	(1)	(1)	(1)	1	142	(2)
Région	9	3 726	181 014	8	2 379	133 931

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

¹ Données incluses dans celles de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

² Certaines données confidentielles ne peuvent être divulguées.

2.2.4 Le piment

La culture en serre du piment a connu une diminution dans les 5 dernières années, passant de 828 m² à 359 m² (tableau 21). Quatre entreprises en produisent sur de petites superficies. Les ventes totales ne représentent que 8 858 \$; elles ont diminué de plus de 3 000 \$ depuis 1998. La récolte totale s'élève à 1 398 kilogrammes. Plus de 50 % de la récolte est écoulee au détail à un prix variant entre 3,50 \$ et 4,00 \$ le kilogramme pour le produit conventionnel. Quant au produit biologique, il se détaille au double de ce prix. Quelques producteurs ont l'intention d'accroître l'étendue de cette culture dans leur entreprise.

Tableau 21. Production de piments : nombre d'entreprises, superficie et ventes en 1998 et en 2003

	Nombre d'entreprises	Superficie (m²)	Ventes (\$)
1998	4	828	12 117
2003	4	359	8 858

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

2.2.5 La tomate

La tomate est un autre type de culture où l'on observe une légère baisse depuis 5 ans (tableau 22). Le nombre d'entreprises s'y adonnant est passé de 24 à 19, alors que la superficie a diminué de plus de 1 400 m². Les ventes ont suivi la même tendance. La ville de Saguenay domine largement avec plus de 70 % des superficies et 85 % des ventes. Une grande entreprise de Saguenay, spécialisée dans cette culture et produisant des tomates toute l'année, contribue à cette situation. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est vient au deuxième rang avec 3 619 m² et des ventes de près de 120 000 \$.

À l'exception de l'entreprise spécialisée de Saguenay, les autres commencent la culture de tomates en janvier, avec une première récolte en mai. La dernière récolte a lieu en octobre. Dans les petites et moyennes entreprises, plus de 50 % de la récolte est vendue au détail, à un prix variant entre 3,00 \$ et 4,00 \$ le kilogramme. Les quantités totales récoltées sont évaluées à environ 600 000 kilogrammes.

Tableau 22. Production de tomates : nombre d'entreprises, superficie et ventes par MRC en 1998 et en 2003

	1998			2003		
	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes (\$)	Nombre d'entreprises	Superficie (m ²)	Ventes (\$)
Maria-Chapdelaine	3	1 245	(2)	1	844	(2)
Le Domaine-du-Roy	2	941	(2)	2	586	(2)
Lac-Saint-Jean-Est	7	4 924	194 468	5	3 619	119 933
Le Fjord-du-Saguenay	12	13 546	1 480 502	4	539	8 271
Saguenay	(1)	(1)	(1)	7	13 643	1 359 182
Région	24	20 656	1 720 203	19	19 231	1 553 100

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

¹ Données incluses dans celles de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

² Certaines données confidentielles ne peuvent être divulguées.

Les producteurs ont souligné la concurrence en provenance de l'Ontario et des États-Unis, qui fait baisser les prix. De plus, le secteur est touché par une fluctuation des prix au cours de l'année. Encore une fois, selon un producteur, peu de profits sont à espérer dans la production de tomates.

2.2.6 La fraise

Une nouvelle culture en serre est en implantation au Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit celle de la fraise. Un premier essai a été réalisé en 2001 dans la MRC de Maria-Chapdelaine. La production a repris à l'automne 2003 dans une entreprise de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Une superficie de 1 200 mètres carrés y a été allouée. Notons que, pour l'année 2002, aucune vente n'a été effectuée.

2.3 LES PLANTS FORESTIERS

Il ne reste que trois entreprises effectuant la culture de plants forestiers, soit une de moins qu'en 1998. Ces entreprises sont situées dans les MRC de Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay ainsi qu'à Saguenay. Malgré la perte d'une entreprise et une superficie moindre de près de 3 000 m², la valeur des ventes a augmenté pour atteindre 1,4 million de dollars, soit 200 000 \$ de plus qu'il y a 5 ans (tableau 23).

Ce type de production occupe une place importante dans la serriculture régionale avec près de 22 % des ventes et 25,4 % des salaires et des retraits. Selon les producteurs répondants, leurs installations ont été utilisées dans une proportion de 98 % en 2003. Ils sont tout de même inquiets, car leur avenir dépend des contrats de production que leur accorde le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

Tableau 23. Production de plants forestiers : nombre d'entreprises, superficie et ventes annuelles en 1998 et en 2003

	1998	2003
Nombre d'entreprises	4	3
Superficies : serres (m ²)	8 150	7 980
abris hauts (m ²)	34 588	31 975
total	42 738	39 955
Ventes annuelles	1 192 239	1 408 146
Salaires et retraits	756 645	839 864

Source : Enquête régionale du MAPAQ, 2003, et *Profil de la serriculture du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, 1998.

CONCLUSION

De 1998 à 2003, la serriculture au Saguenay–Lac-Saint-Jean s’est caractérisée par :

- š Une superficie physique relativement stable (autour de 120 000 m²).
- š Une baisse du nombre d’entreprises (de 49 à 43).
- š Une augmentation des ventes brutes de 700 000 \$ (de 5,7 à 6,4 millions de dollars), due à une augmentation du prix des produits, à une meilleure utilisation des espaces (deux types de cultures sur une même superficie) et au transfert de la production légumière à la production ornementale.
- š Une croissance de la serriculture ornementale (au regard des superficies et des ventes).
- š Une légère décroissance de la serriculture légumière (tomate, piment, laitue). La production du concombre fait toutefois exception.
- š Une concentration de la production dans les grandes entreprises (les 13 entreprises de plus de 2 000 m² comptent pour près de 80 % des superficies, alors qu’elles en détenaient 74 % en 1998).
- š Les systèmes de chauffage utilisés sont les mêmes ou presque que ceux de 1998.
- š La production demeure concentrée dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, la MRC du Fjord-du-Saguenay et la ville de Saguenay. La MRC de Maria-Chapdelaine a cependant connu une croissance intéressante dans la production de plants forestiers.

La production serricole requiert beaucoup de main-d’œuvre. Une somme de 3,3 millions de dollars est prélevée par les propriétaires ou versée en salaires aux employés, ce qui représente l’équivalent de 165 emplois à temps plein. En raison d’une concurrence très forte et d’une faible marge de profit, peu de développement est prévu dans les prochaines années. La culture du piment pourrait tout de même connaître une certaine croissance de même que la production ornementale haut de gamme.

BIBLIOGRAPHIE

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUCHER, R. *Enquête horticole, région 12*, MAPAQ, 1982, 31 p.

CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC (CRAAQ). *Guide de production des annuelles en caissettes*, CRAAQ, 2002, 313 p.

CENTRE QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. *Tableau de bord sur l'état de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Alma, 2003, 125 p.

COMITÉ DE RÉFÉRENCES ÉCONOMIQUES EN AGRICULTURE DU QUÉBEC (CREAQ). « Plants de légumes et fleurs en caissettes – Budget » (AGDEX 290/821), tiré de *Productions en serres* (AGDEX 290/821), CREAQ, publié par le MAPAQ, février 1989, p. 9.

CREAQ. « Concombres européens – Budget » (AGDEX 292/821), tiré de *Productions en serres* (AGDEX 290/821), CREAQ, publié par le MAPAQ, février 1989, p. 18.

CREAQ. « Potées fleuries – Budget » (AGDEX 295/821), tiré de *Productions en serres* (AGDEX 290/821), CREAQ, publié par le MAPAQ, février 1989, p. 22.

CREAQ. « Plantes vertes – Budget » (AGDEX 295/821), tiré de *Productions en serres* (AGDEX 290/821), CREAQ, publié par le MAPAQ, février 1989, p. 1-4.

CREAQ. *Tomates en serres* (AGDEX 290/821), CREAQ, publié par le MAPAQ, septembre 1991, p. 1-2.

CREAQ. *Plantes vivaces* (AGDEX 295/821), CREAQ, publié par le Groupe GEAGRI inc., octobre 1994, p. 3.

GIRARD, Sébastien. *Profil de la serriculture du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, MAPAQ, 1998, 79 p.

MAPAQ. *L'industrie bioalimentaire québécoise perspective de croissance 1998-2005*, octobre 1999, 6 p.

MAPAQ. *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, 2002, 128 p.

MAPAQ. *Profil sommaire de la production agricole*, Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord, 2004, 2 p.

DOCUMENT INTERNET

MAPAQ. *Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec*, Direction générale des affaires économiques, scientifiques et écologiques, [En ligne], mise à jour du 23 juin 2003, [www.agr.gouv.qc.ca/ae/regions/prof_reg/index.htm].

RÉFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES

BILODEAU, Gilbert (8 juillet 2003), Institut québécois de développement en horticulture ornementale (IQDHO). Téléphone : (418) 834-5248.

CHAGNON, Éric (16 juillet 2003), Fédération des producteurs en serres du Québec. Téléphone : (450) 679-0530.